
Nombre de membres

en exercice: 7

Séance du 25 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 25 juillet 2022, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 7

Sont présents: Claudine BESSEDE, Jean-Philippe BESOMBES, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF

Votants: 7

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Philippe BESOMBES

PV n°1-2022

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUILLET 2022**

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte-rendu de la réunion du 15 juin 2022 ;
- Convention pâturage ;
- Convention pour dégradation voirie Font Grand ;
- Complément Indemnitaire Annuel suite au départ de la secrétaire de mairie titulaire ;
- P. L. U. I.
- Informations diverses.

La séance du Conseil Municipal débute à 20h30.

1. Approbation du Compte-rendu de la réunion du 15/06 :

Une modification a été apportée sur la délibération DE 2022 16 - Publication des Actes. La publication des actes se fera uniquement par affichage.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la modification et approuve à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion du 15 juin.

2. Convention de pâturage :

La convention est expliquée par R. PUIG, gérant de SOCAUPAST. Avant de délibérer, Mr PUIG quitte la salle (ne prend donc pas part au vote), l'Assemblée peut procéder au vote :

- Pour : 5 voix
- Abstention : 1 voix
- Contre : 0

La convention prendra effet à la date du 25 juillet 2022.

3. Convention pour dégradation voirie à la Font Grand :

Après lecture de la convention par Madame le Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le texte proposé.

4. Complément indemnitaire annuel suite au départ de la secrétaire de mairie titulaire :

La Délibération a été prise à l'unanimité.

Objet: Complément indemnitaire annuel départ secrétaire - DE 2022 18

Madame le Maire rappelle que l'Adjoint administratif principal de 1ère classe titulaire quitte ses fonctions au 30 septembre 2022.

Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité :

- de lui verser sur le bulletin de salaire de septembre l'intégralité de la prime CIA (Complément indemnitaire annuel) versée habituellement pour 12 mois soit 300,00 €
- et mandate Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

5. P.L.U.I. :

Le Conseil reprend les travaux relatifs au classement des terrains et du bâti, sans pouvoir terminer du fait des lenteurs informatiques. De ce fait, une commission va reprendre tout le travail effectué et apporter les modifications s'il y a lieu.

6. Informations diverses :

- Exposition " Au pied de mon Arbre " organisée par la bibliothèque de Sonac du 21/07 au 20/09/2022.
- Responsable salle : J.P. BESOMBES souhaite ne plus s'occuper de la location de la salle polyvalente suite à ses soucis de santé. Rodolphe PUIG accepte de le remplacer. Le Conseil l'en remercie à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Madame Le Maire
Claudine BESSEDE

Le Secrétaire de séance
Jean-Philippe BESOMBES